

Atelier sur les « Nouveaux modèles pour la valorisation économique du patrimoine »

Des communautés patrimoniales des quartiers nord de Marseille réunies au sein d'une « commission patrimoine » ont décidé en 2009 de valoriser économiquement les patrimoines de leurs quartiers à l'occasion de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture.

Leur but était de trouver une économie pour conserver, mettre en valeur et transmettre les patrimoines et récits locaux ainsi que de développer de l'activité économique pour les habitants de ces quartiers dits « défavorisés ». Ces habitants ont revisité l'économie du tourisme au regard des principes de la Convention de Faro et des principes coopératifs (économie sociale).

L'objet de l'atelier sur les « Nouveaux modèles pour la valorisation économique du patrimoine » est d'appréhender les innovations que ce processus a produit en terme de ré invention d'activités touristiques (chambres d'hôtes, itinéraires, visites), de produits touristiques (ouvrages, cartes postales, produits locaux), de terminologies (balades patrimoniales, passagers), de coopération avec les acteurs du tourisme (agences de voyage, Comités d'entreprise), de supports de promotion (plateforme web), de coopération avec l'institution publique et de qualification (marque, formation) :

- Les cadres juridiques adaptés à l'hospitalité par les habitants (réglementation, statuts, etc.);
- La formation des communautés patrimoniales à ces cadres;
- La promotion de ces offres d'hospitalité via une marque et le web;
- Le ciblage et la diversification des clientèles potentielles (voyageurs, travailleurs, etc.);
- La coopération avec les autres économies locales, publiques comme privées (hôpitaux, entreprises, universités);
- La promotion et commercialisation en coopération avec les agences de voyages et les institutions publiques;
- La gouvernance du processus de valorisation économique (principes coopératifs).

Le processus de mise en place de ses innovations collectives sous forme de « prototypes » est illustré par des cas concrets : Hôtel du Nord, Hidden City, Migrantour, etc.

Pour chacune de ses innovations, il s'agit d'appréhender les principes de la Convention de Faro et ceux coopératifs qui sont mis en œuvre, les innovations économiques que cela génère, leurs impacts et les limites rencontrées.

Un temps est consacré aux enjeux soulevés aujourd'hui par l'économie du tourisme en raison de sa croissance rapide, l'émergence de l'économie collaborative et les phénomènes « d'over tourism ».

Les participants sont invités à partager leurs propres expériences et problématiques. En conclusion, les stratégies mises en œuvre par les membres du réseau de la Convention de Faro et les modalités de participation possibles sont abordées lors de l'atelier.